

Rhida CHAÏBI, *Liberté et paternalisme chez John Stuart Mill*

Paris : L'Harmattan, 2008

Armand Guillot

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/etudes-benthamiennes/101>

DOI : [10.4000/etudes-benthamiennes.101](https://doi.org/10.4000/etudes-benthamiennes.101)

ISBN : 978-2-8218-0298-8

ISSN : 1760-7507

**Éditeur**

Centre Bentham

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 juillet 2009

**Référence électronique**

Armand Guillot, « Rhida CHAÏBI, *Liberté et paternalisme chez John Stuart Mill* », *Revue d'études benthamiennes* [En ligne], 5 | 2009, mis en ligne le 01 juillet 2009, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/etudes-benthamiennes/101> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudes-benthamiennes.101>

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

Droits réservés

---

# Rhida CHAÏBI, *Liberté et paternalisme* chez John Stuart Mill

Paris : L'Harmattan, 2008

Armand Guillot

---

## RÉFÉRENCE

Liberté et paternalisme chez John Stuart Mill (Paris : L'Harmattan, 2008)

- 1 Le livre de Rhida Chaïbi, *Liberté et paternalisme chez John Stuart Mill*, est une étude de la définition et des limites du principe de liberté individuelle, tel qu'il est formulé dans *On liberty*. En se référant à cet ouvrage, qu'il s'agit de replacer dans l'ensemble de l'œuvre, l'auteur entend déterminer si ce principe est réellement, comme l'affirme John Stuart Mill, « très simple » et « absolu ». Dans ce contexte, le « paternalisme » doit être compris comme le principe qui justifie l'intervention d'une puissance extérieure dans la conduite d'un individu, soit pour l'empêcher de se nuire à lui-même, soit pour qu'il contribue positivement à son propre bien. Le terme de « paternalisme » ne doit pas masquer la diversité des modes d'intervention possibles. Ainsi, on peut agir sur la conduite d'un individu, par exemple, par l'information et le conseil. Dans ce cas, il n'y a aucune raison de s'opposer au paternalisme au nom du principe de liberté. Mais l'intervention peut prendre la forme de la contrainte. Or, lorsque l'information et le conseil sont impossibles ou inefficaces, cette contrainte peut s'avérer légitime selon John Stuart Mill. La difficulté est alors de déterminer comment le principe de liberté individuelle peut être à la fois « absolu » et limité par le principe paternaliste.
- 2 Confronté à cette difficulté inhérente à *On Liberty*, l'auteur souligne que l'utilitarisme rend inévitable la justification du paternalisme. Ce dernier n'est en effet que la prévention des peines qu'un individu s'inflige à lui-même, or, de telles peines ne peuvent pas être exclues du calcul d'utilité, elles feront nécessairement partie de la somme totale des peines qu'il s'agit de minimiser. Le problème, précisément déterminé, est donc de penser une forme de paternalisme compatible avec un principe « absolu »

de liberté individuelle. La force de l'ouvrage est alors de mettre en évidence la cohérence de la pensée de John Stuart Mill, et de ne pas la réduire à un libéralisme inabouti ou inconséquent, en montrant qu'il y a bien une solution utilitariste aux difficultés soulevées par le principe paternaliste. Ainsi, l'utilitarisme impose notamment de prendre en compte le « coût » de l'intervention paternaliste, ce qui entraîne une limitation de celle-ci ; limitation qui se révèle, par ailleurs, bien plus grande que celle qui serait nécessaire dans la simple application du critère libéral d'un « consentement idéal ». En effet, dès lors qu'une intervention paternaliste est jugée conforme à l'intérêt à long terme d'un individu, il est toujours possible de feindre le « consentement » de ce dernier, en tant qu'il est un être rationnel. Comment un tel être pourrait-il, en effet, ne pas consentir à ce qui est conforme à son propre intérêt ? On le voit, avec un tel critère, les limites du paternalisme deviennent problématiques. A l'opposé, les critères utilitaristes imposeront toujours, par exemple, de privilégier l'information et le conseil à la coercition et à la manipulation, en tant que ces dernières formes d'intervention sont particulièrement « coûteuses ». A cela s'ajoute le principe, défendu par John Stuart Mill, selon lequel l'individu est toujours le meilleur juge de ses intérêts, c'est-à-dire de ses besoins et de ses préférences. Ce qui implique que le paternalisme ne peut être justifié que dans les cas où l'action, que l'on se propose d'empêcher, s'accompagne de l'ignorance des circonstances dans lesquelles elle se déroule, ou des conséquences qu'elle doit engendrer.

- 3 Selon l'auteur, le paternalisme n'est qu'une manière de limiter la liberté d'action au nom du principe d'utilité. Ainsi, penser les limites du paternalisme revient à penser les limites de l'intervention utilitariste en général. Mettre en évidence la cohérence de la thèse de John Stuart Mill, lorsqu'il s'efforce de concilier le principe d'une liberté absolue et l'application rigoureuse du critère d'utilité, signifiera donc mettre en évidence la cohérence et l'autosuffisance de la position utilitariste elle-même. C'est donc bien ce que l'auteur s'efforce de faire en montrant que le principe « très simple » et « absolu » de la liberté n'est pas contraire au principe d'utilité, et que la théorie qui en résulte ne nécessite pas, pour être rendue cohérente, le recours à des principes extérieurs à l'utilitarisme.
- 4 La discussion du principe paternaliste permet également à l'auteur de préciser la relation de John Stuart Mill au socialisme. *On Liberty* est un ouvrage libéral, une défense de la liberté individuelle contre l'intervention de la société et de l'Etat. Dès lors, insister sur cet ouvrage doit inévitablement conduire à percevoir comme une incohérence la proximité des thèses de John Stuart Mill et des thèses socialistes. Pour autant, l'auteur ne se limite pas à répéter les arguments libéraux de *On Liberty*, tout en ignorant le reste de l'œuvre de John Stuart Mill, il entend au contraire démontrer que le libéralisme que l'on attribue à ce dernier n'est pas seulement l'effet d'un parti-pris de lecture, ou d'une approche partielle de son œuvre. Ainsi, il souligne notamment la défense constante de la concurrence par John Stuart Mill. Selon ce dernier, la concurrence est le ressort de l'activité et du développement des facultés supérieures, et tout ce qui l'entrave favorise au contraire l'oisiveté, l'inaction intellectuelle. Toutefois, dans la société idéale de John Stuart Mill, la concurrence entre les individus ne doit pas avoir pour but l'enrichissement personnel ou la domination. Il doit y avoir une autorégulation du désir de richesse, et la société doit finalement réaliser un « état stationnaire », c'est-à-dire une stagnation délibérée et entretenue artificiellement de la population et de la production. Quoi qu'il en soit de l'idéal de John Stuart Mill, il ne peut pas, selon l'auteur et pour les raisons évoquées précédemment, être qualifié de « socialiste ». Si le

socialisme a pu ponctuellement séduire John Stuart Mill, cela n'irait jamais jusqu'à une adhésion réelle et conséquente (comment, en effet, rendre compatible une telle adhésion et la défense permanente de la concurrence ?).

- 5 Dans son ouvrage, l'auteur s'attache donc à corriger les fausses interprétations du principe de liberté proposé par John Stuart Mill, celles qui le confondent avec un principe d'indifférence et d'égoïsme, comme celles qui l'érigent en principe antidémocratique et élitiste. Dans ce travail, on peut regretter que le cas des « barbares » soit délaissé. Ainsi, l'auteur souligne bien que les enfants et les barbares sont exclus de l'application du principe « absolu » de liberté. La situation des enfants fait alors l'objet d'une étude spécifique, mais celle des barbares est ignorée. Or, par la suite, l'auteur s'attache à distinguer le principe « absolu » et « très simple » de la liberté, de son application nécessairement relative et complexe, pour souligner que le principe doit être adapté à la « spécificité culturelle » et « au degré de progrès » des différentes sociétés concernées. Si cela explique effectivement ce qui pourrait autrement apparaître, dans la défense d'un principe « absolu » de liberté, comme un ensemble d'incohérences ou d'insuffisances de la part de John Stuart Mill, il resterait à s'interroger sur le bien-fondé de la distinction entre sociétés « civilisées » et « barbares », sur la définition des sociétés « barbares » comme « incapables de progresser par la libre discussion entre individus égaux », sur la différence de traitement qui résulte d'une telle distinction... N'est-il pas réellement antidémocratique et élitiste de réserver l'application du principe de liberté aux sociétés que l'on jugera « civilisées » ? L'ouvrage ne répond malheureusement pas à cette question.
- 6 Enfin, dans son effort pour souligner que John Stuart Mill n'ignore pas la dimension sociale de l'individu, et qu'en conséquence le principe de liberté n'est pas un principe d'égoïsme, l'auteur oppose régulièrement « l'utilitarisme atomique » de Bentham, et « l'utilitarisme organique » de John Stuart Mill. Or, la relation entre les individus, ou entre les groupes sociaux, est un élément essentiel de l'utilitarisme benthamien. A l'opposé, John Stuart Mill s'efforce de promouvoir la notion de « caractère » individuel ou national, ce qui le conduit régulièrement à appréhender l'individu ou la nation isolément, en dehors des relations qui les constituent. L'opposition proposée par l'auteur entre deux utilitarismes, « atomique » et « organique », apparaît donc injustifiée dès lors que l'utilitarisme « atomique » est attribué à Bentham, et, d'une manière générale, elle appelait au moins une justification plus développée, dans la mesure où elle ne peut en aucun cas apparaître comme une évidence ou comme un acquis.